Rhône-Alpes, Savoie
Aillon-le-Jeune

Les alpages du col des Prés (Aillon-le-Jeune, Thoiry)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003827
Date de l'enquête initiale : 2016
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : inventaire topographique Inventaire du Parc naturel régional du Massif des Bauges
Degré d'étude : monographié

Désignation

Dénomination : ensemble pastoral

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1732 ; 188 ; 2016, A3, G1, G2, G3, G4

Historique

Les clairières existent déjà sur la mappe sarde (1732). Elles sont divisées en plusieurs prés, avec seulement trois bâtiment, sur la zone des Mariet.
En 1878 (premier cadastre français), on compte 26 chalets et 30 grangettes. En 2015, 17 chalets et cinq grangettes ont été repérés ou étudiés.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 19e siècle, 1er quart 20e siècle

Description

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; bois, pan de bois
Matériau(x) de couverture : tôle ondulée, tôle nervurée
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé
Couvrements :
Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe ; toit à longs pans, demi-croupe

Statut, intérêt et protection

Protections :
Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Il s’agit d’un espace de prairie situé entre la montagne de Bonvillard à l’ouest et le mont de la Buffaz à l’est ; au milieu coule le ruisseau de la Reysse, alimenté par le ruisseau des Sanges qui passe au nord du hameau du Molard. La limite de commune entre Aillon-le-Jeune (au nord) et Thoiry (au sud) passe au milieu, selon une ligne droite qui relie le sommet du mont de la Buffaz (1660 m, Aillon-le-Jeune) à la Pointe des Torchets (1469 m, Thoiry).
Les chalets ou granges sont implantés à mi-pente, à plus ou moins 1000-1100 m d'altitude :
- sur Aillon-le-Jeune, chalets du Clos, Chez Gex, la Fressette, la Seigneurie (côté Bonvillard) ; la Leppe

- sur Thoiry, chalets du Pradet, des Chausses et du Fournet, reliés par un chemin à flanc (côté Bonvillard) ; chalets de Pré Dondian, de l'Allier, des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles (côté Buffaz), également reliés par un chemin qui suit les courbes de niveau.
Des chalets étaient implantés sur les pentes de la forêt du Replat (au sud du Margériaz) ou du Mont Nau (côté Buffaz), vers 1200-1220 m ; ils ont disparu.

Alpages de la commune de Thoiry

Le Fornet et le Souget

En 1732, des parcelles de pré existent déjà au niveau du Gollet du Gerbat, avec des édifices isolés correspondant approximativement à l'emplacement de Fornet (n°1940, grange de Jean de Consorse Cole, bourgeois, et 1942, grange de Jean Brun et neveu) et du Sauget (n°1907, 1909, 1910, granges et 1911, maison et grange, appartenant à Joseph Du Piera et frère pour les deux premières et Claude Du Piera et frère pour les deux dernières). D'autres bâtiments isolés sont représentés sur les pentes de la montagne de la Balme (n°1977, grange de Joseph Du Piera et frère, n° 1978, grange de Claude Du Piera et frère, n°2027 pré de Consorze Cole, bourgeois - le bâti n'est pas indexé, et n°2029, grange de Laurent Fouge et neveu). Les n°1893 et 1897 (pré - le bâti n'est pas indexé - et grange de Jean Fouge et frère) correspondent à la Palud et aux Granges du Chasau.
De façon générale (pour l'ensemble de la commune), tous les bâtiments édifiés sur les prés d'altitude sont appelés "granges" (pas de "chaley") et tous ceux qui sont listés dans le livre des numéros suivis ne sont pas dessinés sur le plan.
En 1866, le lieu-dit de Fornet (section A5) comprenait deux bâtiments, de part et d'autre du chemin qui contourne le pied de la montagne de la Balme, plus un petit bâtiment isolé à l'ouest des précédents. Le bâtiment principal est une ancienne ferme dénaturée.
L'écart du Sougey (ou Sauget pour la carte IGN ; section A3) compte trois grandes fermes et était sans doute un site d'habitat permanent.
Chacune des trois fermes étaient édifiées au sud du même chemin et étaient elles-même divisées en plusieurs parcelles : n °705, 706 (ferme à juxtaposition, avec l'étable du côté du chemin et l'habitation à étage en aval dans la pente, avec une cave (?) dans un édicule accolé devant l'habitation ; murs en calcaire, encadrements en calcaire et bois, toit en tôle ; en ruine depuis plus de 50 ans) ; n° 756 à 761, ensemble composé de trois corps de bâtiments, voir IA73003829 et IA73003830 ; il ne subsiste que ces deux bâtiments, qui ont été utilisés au milieu du 20e siècle comme chalets d'estive) ; n°815, 803 et 814 à 819, 813, ensemble composé de trois corps de bâtiment, dont il ne reste aucun vestige.
Le chemin continuait ensuite jusqu'au hameau de la Palud [non pris en compte lors du repérage de 2016].

Le Molard, Ballan

Sur la mappe sarde, la zone des chalets du Molard et Ballan est divisée en de très nombreux petits prés en lanière, avec quelques chalets représentés : vers Ballan (n°4268 et 4269, granges du baron Hÿérome Balan) et vers le Molard (sur la mappe, n°4218, 4225, 4227, 4261 ; dans le livre des numéros suivis, n°4217 grange du seigneur Gaspard de Ladui, avocat général, n°4227, grange de Jacquem Chabert, n°4228, grange de Pierre Chafferdon, n°4261, grange de Bernard Moullard et ses frères) mais qui n'ont pas la même implantation et ne forment pas un hameau groupé. Le n°4258 est un pré appartenant à la communauté de tout le Mollard.
Sur le cadastre de 1866, les chalets forment déjà un site de bâti groupé de huit parcelles (intitulé "Chalets Mollard"), édifiées de part et d'autre du chemin de la Combe Levrier ; en 2016, deux ont disparu (1866 G1 118 a été remplacée par un petit édifice) et deux ont été ajoutées à l'extrémité nord du hameau, toujours de part et d'autre du chemin.
Le hameau est implanté en bordure nord-ouest du vaste plateau (entre 1120 et 1150 m) de pâturages au sud du col des Prés. les chalets du Molard et les chalets Ballan, deux chalets situés au bout du chemin un peu plus à l'est, sont situés au pied d'une petite colline (1180 m), à proximité de la source du ruisseau des Sanges.
Ces chalets ont été presque tous remaniés (à l'exception des deux chalets repérés, IA73004287 et IA73004288) en résidences temporaires et dénaturés ; cependant les réaménagements ont respecté les volumes et toitures d'origine (sauf une lucarne sur un chalet), préservant l'aspect général du hameau. Les élévations postérieures des chalets situés à l'est, dont la base était autrefois enterrée dans la légère pente, ont cependant été décaissées.
Édifices non repérés : le Molard, 2016 G1 144 (1866 G1 137), 2016 G1 166 (1866 G1 131), 2016 G1 140 (1866 G1 120), 2016 G1 131 (1866 G1 118) ; Ballan, 2016 G2 401 (1866 G1 225), 2016 G2 402 (1866 G2 226 agrandi et déplacé).
Les chalets, sans doute à l'origine constitués d'une habitation en rez-de-chaussée (le chalet Ballan 2016 G2 402 est le seul à posséder un étage de soubassement peut-être occupé par une cave) et d'une étable sous fenil, sont tous édifiés en moellon de calcaire avec joints débordants, sous un toit en tôle ondulée (bac acier pour 2016 G1 140) à demi-croupe ou croupe et demi-croupe, avec débords, la demi-croupe protégeant l'entrée haute du fenil ; les encadrements ont été refaits en bois.

Le Fournet

Sur la mappe sarde, quatre chalets sont représentés au Fournet, le long de la route reliant Thoiry au col des Prés (n°3790, grange aux frères Claude et Joseph Dacquin, bourgeois de Chambéry, n°3794, grange à François Chabert et ses cousins,

n°3895, grange à Pierre Chabert et ses frères et n°3898, grange à Humbert Chabert). On retrouve quatre chalets en 1866, deux à l'est de la route (G8 990 et 987) et deux à l'ouest, de part et d'autre du chemin reliant les Chausses (G9 996 et 1005). Un seul subsiste en 2016 (IA73004290).

Les Chausses

Sur la mappe, le site des Chausses présente deux groupes de parcelles (n°3888 et 3889, Mas d'Encoutte Louat (?), granges de Claude Prouin dit Bise et de Claude Trousset avec ses neveux, qui correspond peut-être à IA73004291 ; six parcelles des n°3809 à 3815 sur la mappe, des granges localisées à la Peÿsa sur le livre des numéros suivis et appartenant à des mambres de la famille Prouin : n°3809 à Claude, n°3810 à François , n°3811 à Humbert avec ses frères, n°3812 à Humbert, n°3813 à François, n°3814 à Pierre) au milieu de petits prés en lanière.
En 1866, il y a 12 parcelles bâties (dont cinq mitoyennes), le long d'un chemin qui longe le pied de la montagne de Bonvillard, et double à l'ouest la route de Thoiry au col des Prés.
En 2016, le hameau ne compte plus que quatre chalets, occupant des emplacements bâtis de 1866, dont un en ruine et les autres très dénaturés, sauf un (IA73004291).
Les chalets sont conçus sur le même modèle : adossés à la pente sur la façade arrière et un pignon (la surélévation du terrain permet un accès plus direct au comble, grâce à un degré de quelques marches), ils comprennent une habitation et une étable sous un fenil occupant le comble sous toiture ; les murs sont en maçonnerie de calcaire à joints débordants (ou enduit ciment), les encadrements ont été refaits en ciment. Les toits sont à longs pans et demi-croupe, en bac acier ou en tôle ; le chalet 2016 G9 1027 a un bâtiment annexe (remise).
Le chalet en ruine (élévation maximum à 1,50 m du sol) 2016 G9 1018 a conservé ses dispositions et matériaux d'origine : une travée d'habitation avec une cuisinière dans l'angle façade/pignon et une armoire qui sépare la cuisine de la chambre, et une travée d'étable, des encadrements maçonnés à linteau bois.

Le Pradet

À l'époque de la mappe sarde, le Pradet se compose de deux ensembles de parcelles : huit parcelles mitoyennes (n °3842 à 3848, au "Mas appelé Entrabesset", granges appartenant respectivement à Joseph et ses frères, François dit Bourbana, Anselme, Pierre dit Bourbana, François, Claude avec ses soeurs et Claude fils de Pierre Dacquin, le n°3849 étant un "placeage" appartenant à la "communauté à tous les cousins Dacquin") qui correspondent au Pradet-dessus et deux parcelles mitoyennes (n°3858, grange de Claude Chafferdon et 3859, grange de Claudine Dacquin, les deux partageant le pâturage n° 3860) qui correspondent au Pradet-dessous (1866 G9 1145, disparu), qui bénéficient du passage d'un affluent du ruisseau de la Reisse.
En 1866, les "Chalets du Pradet" forment un gros village de 14 parcelles bâties, dont il ne subsiste que le chalet de Pradet-dessous (IA73004292) : les parcelles 2016 G9 917 (1866 G9 1208) et 2016 G9 949 (1866 G9 1175) correspondent à des bâtiments remontés ou très remaniés.

L'Allier et le Pré Dondian

À l'époque de la mappe sarde, les prés situés sous le Grand Roc était parsemés de 15 parcelles bâties, dont deux ensembles de parcelles mitoyennes, l'un à Pré Dondian (n°4299, grange de Pierre Voiron dit Ganaret, n°4300, grange de Joseph Voiron dit Ganaret, n°4301, grange de Claude Chabert fils de Louis, correspondant à 1866 G3 375, 376 bis puis 2016 G3 454) et l'autre aux chalets de l'Allier (n°4333, grange de Pierre Voiron fils de Claude, n°4334, grange de Laurent Voiron, n°4335, grange de Claude Chafferdon dit Catin, n°4336, grange de Pierre Voiron Pierre ; chalets les plus à l'est sur le chemin qui monte au chalet de la Buffaz ; disparus). En 1866, il reste trois chalets pour Pré Dondian (certains sont divisés en plusieurs parcelles) et 11 pour les chalets de l'Allier (sections G3 et G4, de part et d'autre du chemin du chalet de la Buffaz). Neuf édifices (dont certains en ruine) ont été vus en 2016.
<u>Édifices non repérés</u> :
2016 G4 610 (non cadastré, localisation incertaine. Habitation sommaire remontée sur une base ancienne ?
2016 G4 608 (1866 G4 694) : ruine.
2016 G4 605 : ruine. Chalet situé dos au chemin et à la pente, avec une travée d'habitation et une d'étable, accès haut au fenil sur le mur latéral côté habitation avec petit escalier extérieur.
2016 G3 494 (1732 n°4325 ; 1866 G4 416) : ruine.
2016 G3 457 (1866 G3 438) : ancien chalet adossé à la pente, à deux travées (habitation et étable) sous fenil (accès haut latéral ; mur décaissé) ; ouvertures transformées. Toit à croupe en tôle ondulée.
2016 G3 499 (partie) (1732 n°4288 ?), localisation incertaine : chalet adossé à la pente, à deux travées (habitation et étable), en ruine.

Pré Dordaret, les Côtes Gueulet et les Côtes de Marles

Cet ensemble de chalets est situé sur la rive gauche du ruisseau de la Reisse, au pied de la montagne de la Buffaz, en limite de forêt. Sur la mappe sarde, un seul bâtiment est dessiné, au Pré Dordaret (n°3902, grange de Pierre Chabert, au Mas du Merle) ; encore existant en 1866 (1866 562, 563, avec deux bâtiments), il a disparu (emplacement de la parcelle 2016

G4 686). Le plan cadastral dessiné en 1866 montre le maximum de bâtiments (13 parcelles bâties), réparties sur deux niveaux : des chalets isolés autour de 1050 m (les Sapins, Pré Dordaret à l'ouest des Côtes Gueulet, Pré Loup à l'ouest des Côtes de Marles) ; deux groupes de chalets en bâti lâche, à 1100-1150, aux Chalets des Côtes Gueulet et des Côtes de Marles. Le plan cadastral de 1866 indique ces noms d'écarts (Chalets des Côtes Gueulet et Chalets des Côtes de Marles) qui se superposent aux noms de lieux-dits (Pré Dordaret, les Sapins et Côtes Gueulet pour le premier ; Pré Loup, Côtes de Marles et Grande Grange pour le second). Au fond du chemin qui dessert ces alpages et prolonge celui des chalets de l'Allier, se trouvait le chalet Vatet, isolé, vers 1200 m.
Le cadastre consulté en 2016 ne fait apparaître aucune parcelle bâtie aux Chalets des Côtes de Marles (seulement le dessin en pointillé des parcelles de 1866), alors que la plupart des bâtiments sont encore visibles, au moins à l'état de vestiges.
Édifices disparus :
Les Sapins : 1866 G4 548, 2016 G4 540. Ruine signalée sur l'IGN juste à côté du pont.
Pré Dordaret : 1866 G4 593, 597 : disparu
Pré Loup : 2016 G6 713 (1866 G6 951)
Grande Grange : 2016 G6 802 (1866 G6 810) ; 2016 G6 808 (1866 G6 809) ; 2016 G6 809 (1866 G6 808) à vérifier
Chalet Vatet 1866 G6 749, 2016 G6 829 à vérifier
Édifices non repérés :
2016 G4 678 (1866 G4 564, 565), Pré Dordaret. Ancien chalet adossé à la pente, à deux travées (habitation et étable) sous fenil (accès haut latéral, au-dessus de l'habitation) ; ouvertures transformées (encadrements bois), mur partiellement remonté ou jointé au ciment. Toit à demi-croupe en tôle ondulée.
2016 G6 724 (?), près de 1866 G6 919. Ancien chalet, brûlé pendant la guerre par le maquis pour cacher un dépôt d'armes. Vestiges.
2016 G6 788 (1866 G6 915), les Côtes de Marles. Ancien chalet, construit perpendiculairement à la pente. Murs en moellon calcaire, ouvertures refaites. Aurait appartenu aux chartreux d'Aillon : chalet d'alpage avec fabrication de fromage et cave (oral). Le chalet aurait été acheté par la famille du propriétaire actuel, dont l'exploitation était au hameau des Chavonnettes, en 1908. Bassin en eau.
2016 G6 721 (1866 G6 924), Pré Loup. Ancien chalet, construit perpendiculairement à la pente ; vestiges.

Chalet de la Galoppaz (disparu)

Sur la mappe sarde, la bande de pré qui s'étend entre le Grand Roc et la Pointe de la Galoppaz est divisée en deux prés portant chacun un chalet : n°4414 ("Mas à la Bouzra", grange de Pierre Garnier et son cousin) vers le col de la Buffaz et n °4416 (grange de 4416 Joseph Garnier avec ses frères et son cousin) à la Petite Pointe de la Galoppaz. Le chalet du col de la Buffaz n'existe plus sur le cadastre de 1866 (un chalet existe à proximité, côté Aillon-le-Jeune, voir Chalet de la Buffaz) mais un bâtiment est identifié comme "chalet de Galoppe" à un emplacement proche de celui de 1732. Il comprend deux bâtiments, un édifice de plan rectangulaire et un petit de plan carré (G5 742 et 741 ?), à proximité d'une "fontaine" qui est la source du ruisseau de Rayat. Le bâtiment est implanté sur un grand pré (G5 740) que le roc du ban de l'Ours sépare de la parcelle G5 744 en régime forestier, et qui part en pointe vers La Thuile et Puygros ; la "croix de Galoppe" marquait le sommet de la Petite Pointe de la Galoppaz, à 1623 m.
Ce chalet est rayé sur le plan cadastral rénové de 1963.

Alpages de la commune d'Aillon-le-Jeune

le chalet de la Seigneurie, au col, isolé.
Chalet de la Buffaz
1732 : un chalet au col de la Buffaz, côté Thoiry (voir supra) ; un chalet à proximité de l'emplacement actuel, côté Aillon (n°2553).
1866/1876 : plus de chalet côté Thoiry. "Chalet de la Buffaz" (1876 B6 713), sur la "Montagne de la Buffaz" côté Aillon (le pré au nord : "montage de Pré Ramey"). Au sud, en limite de La Thuile : la "Montagne à Ducret", avec deux petits bâtiments (B6 730 et 733).

Chalets du Cernay

En 1876, les chalets du Cernay forment un petit écart de quatre bâtiments (divisés en sept parcelles, on a donc des édifices mitoyens), plus un chalet un peu isolé à l'ouest (IA73004328). La partie est du hameau a disparu (1876 C7 1826 à 1830 ; le bâtiment le plus oriental est encore cadastré en 1970). Le chalets sont implantés sur un petit replat qui forme une cour commune devant les bâtiments, plantée d'un frêne, et sont adossés à la pente sur leur façade postérieure. Il s'agit de chalet à juxtaposition ou à bâtiments distincts, des étables séparées ayant peut-être été édifiées après partage ou pour agrandir les bâtiments.
Édifices non repérés :
2016 C7 1328, 1306 (1876 C7 1833, 1835). Ancien chalet adossé à la pente. Bâtiment d'habitation (et autrefois étable ?), à deux travées sous fenil, remanié ; étable séparée, de deux travées perpendiculaires au gouttereau, une à deux rangs, une à

un rang. Habitation : murs en maçonnerie enduite au ciment, ouvertures refaites, toit à longs pans en bac acier. Etable : en charpente et bardage bois, toit à longs pans et appentis, en tôle ondulée. Remise en charpente, toit en appentis, dans la cour.

Chalets de la Fressette et chalets de Chez Gex

En 1876, les chalets de la Fressette constituent un écart situé sur la route du col des Prés vers le chef-lieu d'Aillon-le-Jeune (D 206), à l'embranchement de l'ancien chemin du pont de l'Aunant qui passe plus à l'est, le long du ruisseau de la Fressette, et à proximité d'une source. Le hameau compte une dizaine de bâtiments, dont un une "bande" de cinq parcelles mitoyennes au sud, et quatre chalets mitoyens sur un côté. En 2014, il ne subsistait que trois parcelles bâties (deux aux extrémités du grand bâtiment en bande et une au nord de l'écart), en mauvais état et dénaturées.
Les chalets de Chez Gex formaient un hameau plus petit, au nord de la Fressette, le long du chemin du pont de l'Aunant, avec trois bâtiments (dont deux divisés en deux parcelles) et un bâtiment un peu à l'écart, entre les deux hameaux. En 2014, un bâtiment dénaturé subsistait, plus le bâtiment isolé (IA73004330). L'IGN indique le toponyme "Chez Gex granges", qui peut être une indication de la fonction de ces édifices dans la 2e moitié du 20e siècle.
Édifices non repérés (dénaturés) : la Fressette (chalets de la Fressette), 2016 D4 1056 (1876 D4 1677) (en façade pierre trouée pour attacher un animal), 2016 D4 1049 (1876 D4 1674), 2016 D4 1068 (1876 D4 1696) ; Pont de l'Aunant (chalets de Chez Gex), 2016 D4 1224 (1876 D4 1569, 1570). Ces bâtiments sont en maçonnerie de calcaire avec des toits à croupes en tôle ondulée. Ils sont situés à une altitude moyenne de 1050 m.
D'autres chalets existaient en remontant vers le chef-lieu, à l'est du chemin qui dessert les chalets du Cernay : le chalet du Clos (env. 1000 m), isolé, qui a été reconstruit dans la fin du 20e siècle (1876 D3 1280, 1281 ; 2016 D3 1194), et les chalets de la Leppe (env. 1020 m), comprenant en 1876 un bâtiment divisé en trois parcelles (1876 C6 1667, 1668, 1671 ; 2016 C6 1177, non visité faute de chemin d'accès identifiable) et deux bâtiments à proximité (1876 C6 1692 et 1696), qui ont disparu.

Chalets du Replat et du Mont-Nau (détruits)

Une zone de pré est visible dans la forêt du Replat, sous la barre rocheuse du Grand Roc de l'Abbé (au sud-est du mont Margériaz). En 1876, une bande de pré divisé en petites parcelles est dessinée dans la forêt communale du Replat, avec deux groupes de bâtiments : le premier constitué de trois édifices bordant une cour (E2 27 à 35), le second formé d'un seul bâtiment allongé divisé en quatre parcelles (1874 E2 44 à 47). Ces chalets, situés à 1223 m d'altitude, ont disparu : ils sont indiqués comme "Chalets du Replat ruines" sur la carte IGN.
Les prés du Mont Nau, au nord du mont de la Buffaz, ont été gagnés par la forêt. En 1876, le cadastre montre une zone de parcelles en lanières, avec cinq chalets (1876 C5 1282, 1279 ; 1263 ; 1251 ; 1231, 1232 ; 1237, 1238) répartis plus ou moins le long du chemin venant des chalets du Cernay. Ces chalets, situés à environ 1200 m d'altitude, ont disparu : ils sont indiqués comme "Chalets Mont Nau ruines" sur la carte IGN.

Typologie architecturale des chalets

Le secteur d'alpages situés de part et d'autre du col des Prés se caractérise par son altitude et son relief modérés : sur ces pentes moyennes et replats nombreux, les chalets ont une implantation caractéristique en hameaux, à bâti groupé (le Molard, les Chausses, le Pradet ; Chez Gex, la Fressette, le Cernay) ou à bâti lâche (Pré Dondian, l'Allier, le Fournet en 1866, Côtes Gueulet, Côtes de Marles, Grande Grange, chalets du Mont Nau), signalés sur le plan cadastral de 1866 par un intitulé (de type "*Chalets de* ...") superposé au nom du ou des lieux-dits. Ces "villages" de chalets, qui suivent le tracé de chemins à flanc, contrastent avec le chalet isolé de la cime de la Buffaz (et autrefois celui de la Petite Pointe de la Galoppaz, disparu), ou avec les chalets isolés d'altitude plus basse du Clos, de la Seigneurie ou de la Leppe. Dans ces hameaux de chalets, comme dans les villages et hameaux d'habitat permanent, on trouve au 19e siècle (1er cadastre français) des constructions mitoyennes : bâtiment partagé entre deux propriétaires ou bâtiment en bande partagé en quatre ou cinq parcelles, voir groupes de parcelles mitoyennes, présents dès la mappe sarde, aux Chausses et au Pradet-dessus.
Même s'ils sont construits en terrain relativement plat, les chalets utilisent toujours la pente, en particulier pour l'accès de plain-pied au fenil : ils sont assez systématiquement perpendiculaires à la pente principale et toujours adossés à un talus (voir par exemple au Molard : les chalets à l'est du chemin sont édifiés sur un replat mais adossés à une déclivité, mais ont presque tous été décaissés - sauf IA73004287 ; voir aussi IA73004291, aux Chausses).
Ces chalets groupés de basse altitude sont tous constitués d'un seul bâtiment à Juxtaposition des fonctions, avec une petite travée d'habitation et une travée d'étable plus large. Ils ont un seul niveau (étage de soubassement ou rez-de-chaussée), plus le fenil, avec souvent un couchage, dans le comble sous toiture. Les murs sont en maçonnerie de moellon calcaire à joints débordants, avec pignons en planches verticales. Les encadrement sont en bois (10 cas) ou en pierre (quatre cas). Le matériau de couverture est la tôle ondulée, parfois issue de la récupération de bidons d'huile de moteur, ou plus rarement l'ardoise (deux cas).
La travée d'habitation se compose d'une seule pièce avec porte et fenêtre en façade. Une cheminée occupe l'angle entre la façade principale et le pignon (et généralement implantée sur le pignon) ; elle a un linteau de pierre ou de bois sur une console de pierre (un fourneau utilise ensuite son conduit). La cuisine est ainsi sur le devant de la pièce, la salle meublée d'une table et de chaises ou de bancs occupe la partie médiane, et la chambre le fond, sans jour, et avec parfois

une séparation partielle (demi-cloison de planches ou armoire, comme IA73004297 ou aux Chausses, 2016 G9 1018 - non repéré). Un second couchage est souvent aménagé dans le fenil, dans la partie située au-dessus de l'habitation, qui est aussi le côté de l'accès. La porte du fenil est desservie par un aménagement de la pente, souvent complétée par quelques marches en pierre. L'étable est à un rang, avec une mangeoire formée d'une banquette maçonnée et d'une planche, parfois appuyée sur une pierre avec deux trous en partie supérieure (ex. IA73004297). Les toits sont à longs pans, avec un débord côté façade principale et une demi-croupe également en débord pour protéger l'accès au fenil ; ils présentent souvent une assez forte pente, sans doute héritée d'une ancienne couverture de chaume.
Comme exemples types de ces dispositions, on peut citer les chalets IA73004293 et IA73004298.
Les chalets situés dans la commune d'AIllon-le-Jeune ont été plus largement dénaturés (la Fressette, chez Gex) ou détruits (Replat, Mont Nau), il est donc difficile d'établir une typologie de leur architecture.

Illustrations

Vue de la Poinde la Galoppaz depuis l'alpage des chalets du Mollard.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304778NUCA

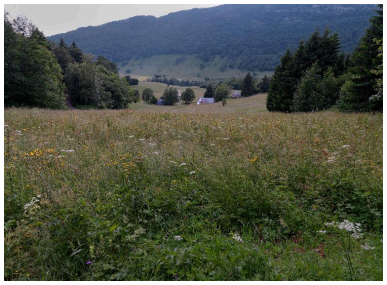

Vue générale de l'écart du Molard, depuis l'est.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20167303687NUCA

Vue générale de l'écart du Molard, depuis l'ouest.
Phot. Eric Dessert
IVR84_20167303685NUCA

Vue d'ensemble de l'écart du Molard, depuis l'est.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304791NUCA

Vue d'ensemble de trois chalets au hameau du Molard (2016 G1 140, IA73004287 et G1 144), depuis l'est : décaissement des élévations arrières.
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304783NUCA

Vue d'un chalet (2016 G1 144) au hameau du Molard (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304780NUCA

Vue d'un chalet (2016 G1 166) au hameau du Molard (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304781NUCA

Vue d'un chalet (2016 G1 131) au hameau du Molard (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304784NUCA

Vue d'un chalet (2016 G1 132, 1509) au hameau du Molard (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304785NUCA

Vue d'un chalet (2016 G1 138) au hameau du Molard (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304786NUCA

Vue d'un chalet (2016 G2 401) aux Chalets Ballan (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304794NUCA

Vue d'un chalet (2016 G2 401) aux Chalets Ballan (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304793NUCA

Vue d'un chalet (2016 G2 402) aux Chalets Ballan (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304795NUCA

Vue d'un chalet (2016 G2 402) aux Chalets Ballan (non repéré).
Phot. Thierry Monnet
IVR84_20167304796NUCA

Vue d'un chalet en ruine (2016 G9 1018) aux Chalets des Chausses (non repéré).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304812NUCA

Vue de chalets (2016 G9 1026 et 1027) aux Chalets des Chausses, depuis l'ouest (non repérés).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304810NUCA

Vue de chalets (2016 G9 1026 et 1027) aux Chalets des Chausses, depuis l'est (non repérés).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304811NUCA

Vue d'un chalet en ruine (2016 G4 605) aux Chalets de l'Allier (non repéré).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304806NUCA

Vue d'un chalet (2016 G3 457) aux Chalets de l'Allier (non repéré).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304809NUCA

Vue d'un chalet (2016 G4 678) au Pré Dordaret (non repéré).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20167304800NUCA

Vue d'un chalet (2016 C7 1328, 1306) aux Chalets du Cernay (non repéré).
Phot. Caroline Guibaud
IVR84_20177301217NUCA

Vue de l'étable d'un chalet (2016 C7 1328, 1306) aux Chalets du Cernay (non repéré). Phot. Caroline Guibaud IVR84_20177301216NUCA

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1056) aux Chalets de la Fressette (non repéré). Phot. Thierry Monnet IVR84_20177301221NUCA

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1049) aux Chalets de la Fressette (non repéré). Phot. Thierry Monnet IVR84_20177301222NUCA

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1068) aux Chalets de la Fressette (non repéré). Phot. Thierry Monnet IVR84_20177301223NUCA

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1224) aux Chalets de Chez Gex (non repéré). Phot. Thierry Monnet IVR84_20177301226NUCA

Vue d'une grange (2016 D4, non cadastrée) au Pont de l'Aunant (non repéré). Phot. Thierry Monnet IVR84_20177301227NUCA

Vue du chalet du Clos (2016 C7 1328, 1306, non repéré). Phot. Thierry Monnet IVR84_20177301238NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de la commune d'Aillon-le-Jeune (IA73004325) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune
Présentation de la commune de Thoiry [EN COURS] (IA73003826) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry
Le pastoralisme dans le Parc naturel régional du Massif des Bauges (IA00141285)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Chalet d'alpage (IA73004287) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, le Molard
Chalet d'alpage (IA73004293) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, Chalets de l'Allier, Lallier, Grand Platet ou Croix Rolin
Chalet d'alpage (IA73004328) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune, le Cernay
Chalet d'alpage (IA73004329) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune, le Cernay
Chalet d'alpage (IA73004295) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, Chalets du Pré Dondian, Pré d'un Jean
Chalet d'alpage (IA73004296) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, Pré Dordaret, Chalets des Côtes Gueulet
Chalet d'alpage (IA73004288) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, le Molard
Chalet d'alpage (IA73004330) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune, Pont de l'Aunant, Chalets de chez Gex
Chalet d'alpage (IA73004298) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, les Côtes Gueulet, Chalets des Côtes Gueulet
Chalet d'alpage (IA73004297) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, les Côtes Gueulet, Chalets des Côtes Gueulet
Chalet d'alpage (IA73004294) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, Chalets du Pré Dondian, Lallier, Pré d'un Jean

Chalet d'alpage (IA73004291) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, les Chausses
Chalet de la Seigneurie (IA73004327) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune, la Seigneurie
Chalet du Fournet (IA73004290) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, le Fournet
Chalet du Pradet-dessous (IA73004292) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, Pradet-dessous
Chalets de la Buffaz (IA73004501) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune, la Buffaz
Croix du Fournet (IA73004289) Rhône-Alpes, Savoie, Thoiry, le Fournet

Auteur(s) du dossier : Thierry Monnet, Jérôme Daviet, Caroline Guibaud, Caroline Guibaud
Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges

Vue de la Poinde la Galoppaz depuis l'alpage des chalets du Mollard.

IVR84_20167304778NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de l'écart du Molard, depuis l'est.

IVR84_20167303687NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de l'écart du Molard, depuis l'ouest.

IVR84_20167303685NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de l'écart du Molard, depuis l'est.

IVR84_20167304791NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble de trois chalets au hameau du Molard (2016 G1 140, IA73004287 et G1 144), depuis l'est : décaissement des élévations arrières.

IVR84_20167304783NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G1 144) au hameau du Molard (non repéré).

IVR84_20167304780NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G1 166) au hameau du Molard (non repéré).

IVR84_20167304781NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2014
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G1 131) au hameau du Molard (non repéré).

IVR84_20167304784NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G1 132, 1509) au hameau du Molard (non repéré).

IVR84_20167304785NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G1 138) au hameau du Molard (non repéré).

IVR84_20167304786NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2014
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G2 401) aux Chalets Ballan (non repéré).

IVR84_20167304794NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G2 401) aux Chalets Ballan (non repéré).

IVR84_20167304793NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G2 402) aux Chalets Ballan (non repéré).

IVR84_20167304795NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G2 402) aux Chalets Ballan (non repéré).

IVR84_20167304796NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet en ruine (2016 G9 1018) aux Chalets des Chausses (non repéré).

IVR84_20167304812NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2015
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de chalets (2016 G9 1026 et 1027) aux Chalets des Chausses, depuis l'ouest (non repérés).

IVR84_20167304810NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de chalets (2016 G9 1026 et 1027) aux Chalets des Chausses, depuis l'est (non repérés).

IVR84_20167304811NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet en ruine (2016 G4 605) aux Chalets de l'Allier (non repéré).

IVR84_20167304806NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G3 457) aux Chalets de l'Allier (non repéré).

IVR84_20167304809NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 G4 678) au Pré Dordaret (non repéré).

IVR84_20167304800NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un chalet (2016 C7 1328, 1306) aux Chalets du Cernay (non repéré).

IVR84_20177301217NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de l'étable d'un chalet (2016 C7 1328, 1306) aux Chalets du Cernay (non repéré).

IVR84_20177301216NUCA
Auteur de l'illustration : Caroline Guibaud
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1056) aux Chalets de la Fressette (non repéré).

IVR84_20177301221NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1049) aux Chalets de la Fressette (non repéré).

IVR84_20177301222NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1068) aux Chalets de la Fressette (non repéré).

IVR84_20177301223NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'un ancien chalet ou grange (2016 D4 1224) aux Chalets de Chez Gex (non repéré).

IVR84_20177301226NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'une grange (2016 D4, non cadastrée) au Pont de l'Aunant (non repéré).

IVR84_20177301227NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2014
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du chalet du Clos (2016 C7 1328, 1306, non repéré).

IVR84_20177301238NUCA
Auteur de l'illustration : Thierry Monnet
Date de prise de vue : 2016
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Parc naturel régional du Massif des Bauges
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation